



Le bulletin SNU des retraités de Pôle Emploi,
de l'ANPE, des ASSEDIC, de l'AFPA.

N° 48 juin 2020

Inventons un nouveau monde

En raison du COVID-19, notre bulletin a subi un grand retard de parution. Nous comptons sur votre compréhension.

Cet événement a rebattu bien des certitudes et des cartes et on n'en mesure pas encore toutes les conséquences à court et à moyen terme. Certain-es retraité-es, y compris dans nos rangs, surtout parmi les plus ancienn-es, en ont payé ou en payent encore le prix fort. Aux familles de celles-ci et de ceux-là nous voulons exprimer en priorité toute notre solidarité. La longue période de confinement nous a aussi obligé-es à revenir souvent à l'essentiel. C'est un monde nouveau qui s'ouvre devant nous : à nous de le tirer vers une conception de la vie beaucoup plus solidaire, loin des logiques ultra-libérales du profit qui nous ont fait tant de tort.

De leur côté, les pouvoirs publics sont-ils vraiment prêts à tirer toutes les leçons de cette crise profonde ? Déjà quelques tabous ont sauté ce qui aurait été inimaginable d'espérer il y a encore six mois. La question de la réforme des retraites, à l'origine d'un forcing insensé en début d'année, a fait l'objet d'un retrait provisoire et le fait que le Secrétaire d'Etat en charge du dossier ait dû s'attaquer en priorité à la question du travail à temps partiel en dit long sur les nouvelles priorités. Il serait désormais impensable qu'une telle réforme, si éloignée des préoccupations essentielles de la majorité de la population, refasse un jour surface en l'état. Nous avons appris à être vigilants et nous sommes moins prêts que jamais à baisser la garde.

Les questions de santé sont enfin devenues centrales avec la pandémie et ses effets. Nous devons d'abord un coup de chapeau aux professionnell-es de la santé qui, avec peu de moyens (dont ils/ elles dénonçaient depuis longtemps l'insuffisance), ont su faire

Sommaire

- P 1 :** Edito .
- P 2 :** Mise en place des Comité sociaux et économique et les ASC (aide sociales et culturelles).
- P 3 :** les élections professionnelles à Pole emploi .
- P 4 :** Un livre / Des mots sans importance.

face, avec beaucoup de risques personnels, à la situation critique à laquelle ils/elles ont été confronté-es. On ose espérer que le « Ségur de la santé » apportera une revalorisation conséquente et à la hauteur des attentes à ces professions, même si le passé nous a appris à être prudents. Nous n'avons jamais cessé, dans notre bulletin, de dénoncer les dérives libérales des politiques de santé avec leurs coupes sombres de crédits. On a vu leur impact sur la crise actuelle avec un système de santé qui n'y était pas du tout préparé et qui notamment s'est révélé longtemps défaillant en termes notamment de fourniture de masques ou de tests de dépistages. Combien de décès auraient-ils pu être évités ?

Lire suite de l'édito page suivante...



.....éditorial suite de l'article

La crise du COVID-19 a par ailleurs clairement montré que les sacro saintes règles de l'orthodoxie financière, que ce soit au niveau national ou européen, pouvaient être remises en cause quand la santé, notre bien le plus précieux, était en jeu. Plus que jamais, la santé doit être un bien public et non une marchandise. La perspective de la création d'une cinquième branche de la Sécurité Sociale, dédiée à la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie, semble vouloir rompre avec la marchandisation à outrance. Il faut espérer que la réforme globale de la dépendance, si souvent repoussée, va enfin aboutir et que le financement correspondant sera à la hauteur permettant l'embauche et la formation de personnels, la construction d'EHPAD publics à des prix abordables et la création d'un grand service public de l'autonomie. Car les personnes âgées refusent d'être les victimes de la convoitise des grands groupes, en un mot d'être de « l'or gris ».

Par ailleurs la crise a fait apparaître à quel point les personnes les plus âgées ont été bouleversées par l'omniprésence du numérique que la crise a encore accentuée : les difficultés des moins autonomes à maîtriser ces techniques ont eu de lourdes conséquences en période de confinement. Le scandale du grand isolement qui en a résulté pour certain-es a fait prendre conscience encore plus du besoin d'une présence reconfortante et renforcée dans ces circonstances, à l'opposé de ce qui s'est passé. La réforme de la dépendance corrigera-t-elle enfin le tir ? Décidément ce monde, qui allait à la catastrophe, doit changer ! A nous de peser auprès des pouvoirs publics et de contribuer à notre niveau pour que ce soit pour le meilleur et non pour le pire comme voudraient certains prophètes de malheur !

Mise en place des Comités Sociaux et Economiques et les A.S.C

Quel impact sur les retraité.es de Pole Emploi ?

Les A.S.C regroupent les aides ayant un caractère social ou culturel (entre autres, celles attribués dans le cadre des vacances...)

• Tout d'abord, un rapide rappel historique.

La disparition de l'ANPE a entraîné avec elle la liquidation de l'ADASA qui était une structure originale, inventive et solidaire permettant aux activ.es et aux retraité.es d'avoir accès à des prestations culturelles, sportives, de vacances, conviviales comme les arbres de Noël etc. L'ADASA était gérée, dans le cadre d'un fonctionnement très démocratique, par les représentant.es des organisations

syndicales élu.es par les agent.es et les retraité.es. Pour les retraité.es ce fut une immense perte dont on nous parle encore aujourd'hui.

Pôle Emploi, devenue une entreprise privée, s'est dotée de diverses instances représentatives du personnel. La réforme récente (2020) de celles ci, en devenant des Comités Sociaux et Economiques (CSE) régionaux et central, avec la fusion du CE du CRHSC des DP, a entraîné des baisses importantes en temps de délégation, de nombre d'élus, et de budgets attribués.



Certes, les activités sociales et culturelles, elles, sont maintenues, leur budget se faisant sur les mêmes bases (*un pourcentage de la masse salariale*) qu'auparavant. Dans chaque région les élu.es des organisations syndicales décident de l'affectation de leur budget régional, ce qui explique que les retraité.es ne sont pas traité.es de la même manière sur l'ensemble du territoire.

A noter tout de même que le décret concernant les ASC apporte la précision suivante non anodine : **“Les activités sociales et culturelles établies dans l'entreprise au bénéfice des salariés ou anciens salariés de l'entreprise et de leur famille”***

Depuis le début, le SNU se bat pour que l'accès aux activités sociales et culturelles soit ouvert aussi aux retraité.es, non seulement pour bénéficier comme les activ.es des diverses prestations, mais aussi pour le versement, comme autrefois aux ASSEDIC, d'une prime d'aide au paiement de la cotisation de la mutuelle, et ceci d'autant plus que cesse, au moment du départ en retraite, la participation de Pôle Emploi à cette cotisation, ce qui, alourdit considérablement le poids de celle-ci pour les retraité.es. Dans quelques régions, les anciens CE ont accordé aux retraité.es l'accès à certaines prestations comme par exemple dans les Pays de la Loire ou en Auvergne Rhône Alpes. Dans cette dernière région, ils-elles bénéficient au même titre que les actifs(es) de l'accès aux locations de vacances, à des petites activités comme les sorties à la journée, à divers ateliers y compris de bien-être. Par contre il n'y a plus de voyage financé par les ASC, que ce soit pour les activ.es ou les retraité.es.

En ces temps de mobilisation pour la sauvegarde de notre niveau de retraite, nous espérons que les nouveaux CSE régionaux, chercheront à se préoccuper encore davantage du bien être quotidien de leurs anciens collègues retraités de l'ANPE ou des ASSE-DIC .Ceci passe par l'accès aux ACS mis en place dans le cadre de Pôle Emploi. Cela permettrait, en outre, de préserver d'anciens liens professionnels qui, sans cela, risquent de s'étioler très rapidement. La solidarité intergénérationnelle, comme son nom l'indique, concerne à la fois tous les âges et tous les aspects de la vie. Le décret déjà cité va dans le même sens, pour une fois qu'un tel texte est en faveur des retraités ce serait quand même un comble que les syndicats d'actifs ne cherchent pas à le mettre en œuvre ! .

Nous vous invitons donc, cher lecteur et lectrice à vous mettre en relation avec le C.S.E .

Bourgogne Franche Comté : cse.bfc@pole-emploi.fr

Auvergne Rhône Alpes : cse.ara@pole-emploi.fr

Centre Val de Loire : cse.centre@pole-emploi.fr

Bretagne : cse.bretagne@pole-emploi.fr

Haut de France : cse.hdf@pole-emploi.fr

Aquitaine : cse.naquitaine@pole-emploi.fr

Normandie : cse.normandie@pole-emploi.fr

Provence Cote d'azur : csepaca@pole-emploi.fr

Direction générale : cse.siege@pole-emploi.fr

Occitanie : cse.occitanie@pole-emploi.fr

Guyane : cse.guyane@pole-emploi.fr

Mayotte : cse.mayotte@pole-emploi.fr

DSI : cse.dsi@pole-emploi.fr :

Pays de la Loire : ce.paysdeloivre@pole-emploi.fr

Grand est : ce.grandest@pole-emploi.fr

Ile de France, Corse...adresse en attente

Actualités de Pole emploi

Les élections professionnelles

Les élections professionnelles à Pôle emploi se sont déroulées en novembre 2019 dans un cadre particulier puisqu'elles s'inscrivaient dans le cadre de la réforme des IRP (*instances représentatives du personnel*) avec la création du CSE (*comité social et économique*) qui regroupe les attributions des ex CE (*comité d'entreprise*), CHSCT (*comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail*) et DP (*délégué du personnel*)

Les comparaisons avec les élections précédentes restent cependant pertinentes dès lors que l'on se limite à mesurer l'audience des organisations syndicales auprès du personnel de façon globale. Notre propos ici se limitera donc à traduire les grandes tendances nationales.

Le nombre d'agents ayant participé aux élections est exactement le même que celui de 2016 (moins de 176 voix seulement séparent 2019 de 2016). Une participation en trompe l'œil, car la baisse du taux de participation [moins 6 %] est compensée par un corps électoral supérieur de 6 %.

A l'issue des élections, six organisations ont été, au niveau national, reconnues représentatives (CFDT, SNU, FO, CGT, SNAP, CGC). Les trois plus importantes, en nombre de voix (CFDT, SNU fsu, FO) se stabilisent en termes de pourcentage, à noter cependant une légère progression du SNU qui fait passer cette organisation de la troisième à la seconde place en devançant FO.

C'est du côté des organisations plus minoritaires que l'on observe les changements les plus significatifs. Le SNAP après avoir réuni 1043 voix supplémentaires entre 2014 et 2016 continue sa progression avec 360 voix de plus soit au total une augmentation de près de 60 %. L'autre « vainqueur » de ces élections est indiscutablement la CGC. Ainsi entre 2016 et 2019 la CGC gagne près de 900 voix, après un gain de 120 voix entre 2014 et 2016. Une progression de 40 % sur l'ensemble de la période.

Par contre la CFTC a perdu du terrain (près de 30 % par rapport à 2016) et la CGT n'arrive pas à revenir à son score de 2014 (la CGT a perdu près de 9 % de son électorat depuis 6 ans).

Il est important de rappeler que ce sont d'abord des élections régionales, qui consolidées fournissent un chiffre national. Il y a de très grands écarts selon les régions, comme il y a de très grands écarts selon les catégories de personnel (employée/professions intermédiaires/cadre) Enfin ceux qui occuperont les postes de responsabilité (secrétaire de CSE, responsable de commissions) dépendent d'accords locaux (les alliances) qui peuvent varier de façon très sensible selon les stratégies et les personnalités locales.



Un livre

L'humeur vagabonde

- Antoine Blondin -

« Après la Seconde Guerre mondiale, les trains recommencèrent à rouler. On rétablit le tortillard qui reliait notre village à la préfecture. J'en profitai pour abandonner ma femme et mes enfants qui ne parlaient pas encore. Ma femme, elle, ne parlait plus ».

Voilà, le ton est donné !

En ces toutes jeunes années 1950, Benoît Laborie, trentenaire et obscur provincial s'échappe, loin du destin tout tracé, loin de l'ennuyeuse campagne charrentaise, hors de son couple où le désamour s'était si vite installé.

Il veut « vivre sa vie » et pour cela, il lui faut gagner Paris.

Tandis que notre héros, bien décidé à réussir sa vie, promène son cœur pur et innocent, sa naïveté naturelle, au milieu des êtres et des choses, les situations incongrues s'enchaînent, s'entrechoquent, se répondent, défiant la volonté de celui-ci.

Au burlesque des événements succède l'irruption du tragique, qui lui-même deviendra farce sociale.

Laborie devient le témoin impuissant de sa propre vie.

On retrouve, dans ce roman d'Antoine Blondin - un des cinq qu'il a écrit - son écriture élégante, au charme inimitable, un brin suranné.

C'est un conte doux amer, où l'humour, toujours présent mais décalé, un peu désespéré, flirte en permanence avec la mélancolie.

En même temps, Blondin pointe ici son mépris des bourgeois, insensibles et grotesques, celui des agents de police « un peu cons, les robots en bleu marine » !). Il raille une justice impitoyable lorsqu'il s'agit de gens de peu et se délecte à subvertir l'ordre établi.

Laborie, attendrissant de candeur, restera le symbole de l'incommunicabilité entre les êtres.

Mais comme une note d'espoir, les dernières lignes du roman répondent aux premières :

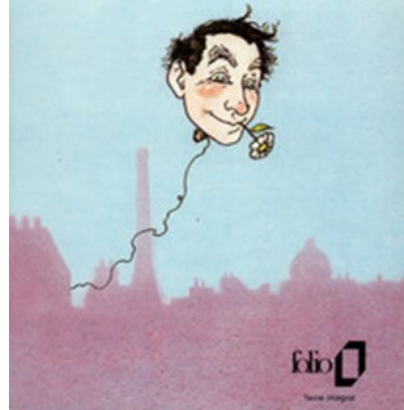
« Un jour, peut-être... nous parlerons à des gens qui nous répondront. Un jour, nous prendrons des trains qui partent ».

Un étonnant et joyeux moment de lecture, hors du temps.

Danielle

L'humeur vagabonde : Existe en poche dans plusieurs collections: « La petite vermillon » 7.10 euros, « Folio »

Antoine Blondin
L'humeur
vagabonde



Des mots sans importance ?...

Extraits d'une chanson de prisonnier
(anonyme)

« Cette lettre je l'attendais
Comme un cadeau de la Madone
Ou du Bon Dieu quand il nous donne
Le bout de ciel qu'on espérait

Tu dis que les enfants sont sages
Que Pierre vient d'avoir deux ans
Qu'il est follement amusant
A voir avaler son potage

Je le vois encore à deux mois
Frisé, pas plus haut qu'une pomme
Deux ans déjà... Mais c'est un homme
Crois-tu qu'il me reconnaîtra ?

Je retrouve au fond de ces lignes
L'odeur de l'herbe de nos champs
Je revois le soleil couchant
Illuminant la vieille vigne

Et ce papier qui me revient
Gravé, marqué par ton empreinte
Garde en lui le goût de l'étreinte
De tes bras frais mêlés aux miens

Mais le cœur qui me l'envoie
Est un cœur qui ne bat que pour moi
C'est un baiser de France
Ce n'est qu'une lettre de toi

Ce n'est qu'une lettre de toi
Une lettre sans importance
Quelques mots redits cent fois
Je t'attends... Surtout ne prends pas froid
Des mots sans conséquence
Ce n'est qu'une lettre de toi »